

BURKINA FASO

==

Unité-Progrès-Justice



74^{ème} Session annuelle du Comité Exécutif du Programme du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

**Déclaration de son Excellence Olivia Ragnagnewendé ROUAMBA,
Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des
Burkinabè de l'Extérieur**

Genève, le... Octobre 2023

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, à l'entame de mon propos, vous adresser les salutations amicales du Gouvernement et du peuple burkinabè, profondément attachés aux valeurs universelles de solidarité et d'équité dans un monde en proie à des crises qui occasionnent malheureusement des mouvements massifs de populations.

Madame la Présidente,

Permettez-moi également de vous exprimer les encouragements personnels du Président de la Transition, le Capitaine Ibrahim TRAORE, Chef de l'Etat ainsi que ses espoirs que ce cadre multilatéral d'échanges sur la gouvernance internationale des déplacements forcés aboutisse à des conclusions porteuses de solutions pour des milliers de population à travers le monde.

Je remercie par ailleurs Monsieur le Haut-Commissaire pour sa déclaration liminaire dans laquelle il a su poser avec justesse les défis humanitaires majeurs auxquels le monde fait face et l'engagement fort appréciable du HCR aux côtés de nos Etats dans la protection et l'assistance aux réfugiés, demandeurs d'asile et déplacés internes.

S'il faut se féliciter des efforts consentis et des résultats forts appréciables engrangés, il me semble davantage indiqué de se préoccuper au regard de l'écart abyssal entre les besoins en termes d'assistance aux personnes déplacées de force et les ressources disponibles pour y faire face.

Cette réalité, nous la vivons au Burkina Faso comme partout ailleurs. En effet, la crise sécuritaire sans précédent qui sévit depuis quelques années au Burkina Faso et dans la région du Sahel-Central de façon générale continue d'exacerber la crise humanitaire corrélative qui est durement ressentie par nos Etats aux ressources limitées en tant que pays d'accueil, de transit et de retour. Les attaques terroristes répétitives continuent d'occasionner leur lot de personnes déplacées internes dont le nombre ne cesse de croître.

Malgré cette situation préoccupante, le Burkina Faso continue de faire preuve de résilience en apportant des réponses aux besoins et sollicitations des personnes déplacées de force, conformément à ses engagements internationaux, et cela, grâce à l'appui des Partenaires techniques et financiers dont le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés.

Ainsi, au cours de cette année, plusieurs actions ont été entreprises afin de répondre efficacement aux besoins spécifiques de protection et d'assistance des réfugiés, des demandeurs d'asile et des personnes déplacées internes. Il s'agit entre autres de la poursuite des activités de vérification et d'enregistrement des réfugiés et des demandeurs d'asile, l'enregistrement des personnes déplacées internes, la délivrance de documents d'état civil et d'identité ainsi que la recherche de solutions durables à la crise humanitaire.

Le Gouvernement a également procédé à la création d'une Chaire sur les déplacements forcés en Afrique de l'Ouest au sein de l'Université Joseph KI-ZERBO pour veiller à la recherche scientifique et ainsi améliorer les réponses aux problèmes des déplacés internes du fait de la violence terroriste.

Parallèlement le Gouvernement burkinabè est dans un processus de relecture de son cadre juridique en matière de droit d'asile et de prise en compte des apatrides pour l'adapter à la protection internationale. Par ailleurs, la révision du Code de la Personne et de la Famille en cours ainsi que le projet de loi relatif à l'état civil vont contribuer à la lutte contre l'apatridie

Madame la Présidente,

Au profit des personnes déplacées internes, les principales actions inscrites dans le Plan de réponse humanitaire continuent d'être mises en œuvre, avec le soutien de l'Equipe humanitaire pays, pour apporter une réponse à leurs besoins essentiels et leur permettre de vivre dignement. De même, le Plan d'action de la transition 2022-2025 adopté par le Gouvernement met l'accent sur les actions visant à assurer la sécurité, l'assistance aux personnes déplacées internes et le relèvement des personnes affectées.

C'est le lieu pour moi de saluer, au nom du Gouvernement du Burkina Faso, l'élan de solidarité de la communauté internationale, avec en première ligne le HCR, dans la gestion de cette crise humanitaire.

Madame la Présidente,

Cette importante rencontre m'offre l'occasion d'engager l'ensemble de la communauté internationale pour la résorption définitive de la crise multidimensionnelle que traverse mon pays et ses voisins.

Sur le plan sécuritaire, de nombreux défis demeurent, notamment dans la bande sahélo-sahélienne, où les menaces terroristes restent permanentes avec de nombreuses victimes qui sont continuellement enregistrées.

Il est plus que jamais urgent de conjuguer nos efforts, en mettant l'accent sur les mesures préventives et en nous attaquant aux causes profondes que sont notamment l'extrême pauvreté, le chômage des jeunes, le déni de droit et de justice. Il s'agirait d'allier l'action humanitaire à la création d'un environnement politique favorable au développement économique et social, et à ce titre les Etats concernés devraient pouvoir bénéficier d'un appui conséquent, à même de les aider à développer des solutions endogènes et durables aux défis humanitaires.

Dans cette perspective, le Burkina Faso a adopté en janvier 2023, un Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD), toujours dans le but pour le Gouvernement de relever les multiples défis en vue de l'amélioration des conditions de vie de ses populations.

C'est le lieu pour moi de saluer l'action fort appréciable du système des Nations Unies qui dans le but de soutenir ces principales priorités de la Transition, a adopté le Plan d'action intérimaire des Nations Unies pour le développement (UNIDAP) 2023-2025.

L'approche nexus doit également s'inscrire dans un cadre sous régional au regard du caractère transfrontalier de la crise. C'est pourquoi mon pays se félicite de l'Accord tripartite signé entre le Burkina Faso, la République du Mali et le HCR dont la mise en œuvre fait l'objet d'un suivi régulier dans le cadre des Réunions tripartites.

Le Burkina Faso pour sa part demeurera engagé au sein de toutes ces initiatives sous régionales visant à mutualiser les efforts au profit des populations affectées.

Madame la Présidente,

Je tiens à réitérer ici la gratitude et la reconnaissance du Gouvernement burkinabè à l'ensemble des acteurs humanitaires, spécialement au HCR, pour ses efforts inlassables dans l'action humanitaire internationale.

Je salue également l'engagement de la Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés au Burkina Faso aux côtés du Gouvernement dans la gestion de la crise humanitaire.

Je suis persuadé qu'avec le concours de tous et animés par l'esprit de solidarité et de partage de la charge et des responsabilités, nous parviendrons à une paix durable, à la sécurité, à la justice et au développement pour le bonheur de nos vaillantes populations.

Je vous remercie pour votre aimable attention.